



Situation Sanitaire – IAHP



Bilan de la saison 2025-2026
(1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026)

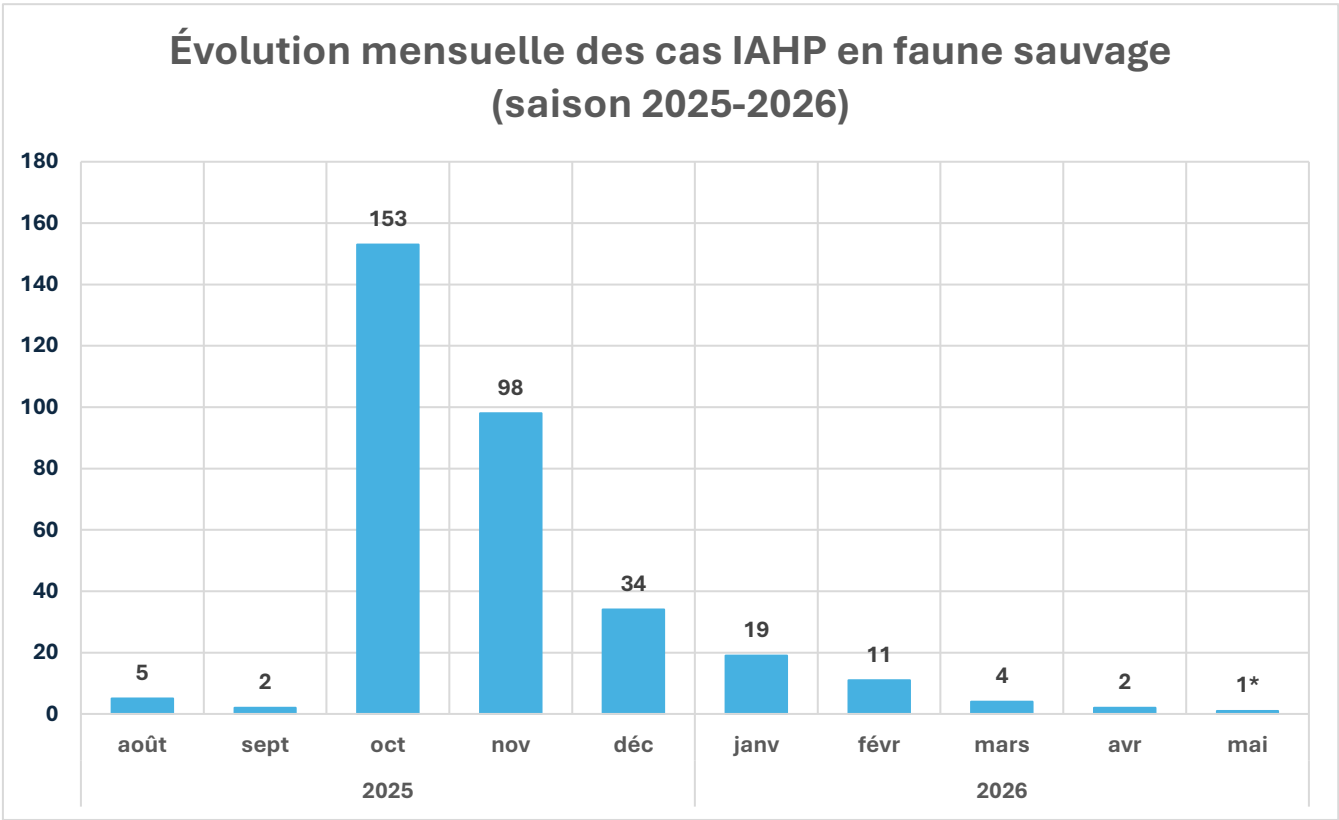
FAUNE SAUVAGE :

Cette saison a été marquée par la détection très précoce du virus H5HP de la clade 2.3.4.4b dans la faune sauvage. Les premiers cas ont été détectés sur des laridés au début du mois d'août sur le littoral de l'Atlantique, dans les départements de la Charente-Maritime (17) et du Finistère (29). La détection de cas en faune sauvage s'est poursuivie pendant le mois de septembre, avec plusieurs cas sur la côte du Morbihan, notamment des cas chez des cygnes autour du golfe du Morbihan.

À partir de mi-octobre, une surmortalité des grues cendrées a été observée. Ce phénomène s'est étendu sur le territoire en suivant la diagonale nord-est / sud-ouest, correspondant aux routes migratoires. Cette incidence a augmenté brutalement, avec des mortalités très importantes et un pic enregistré durant le mois d'octobre. Au total, 153 cas ont été confirmés durant le mois d'octobre, mais ces chiffres ne reflètent pas la réalité du terrain (plus de 500 cadavres recensés sur certains sites). L'événement s'est poursuivi jusqu'en novembre, avec une diffusion vers de nombreux départements du nord et de l'ouest de la France et une diversification des espèces touchées.

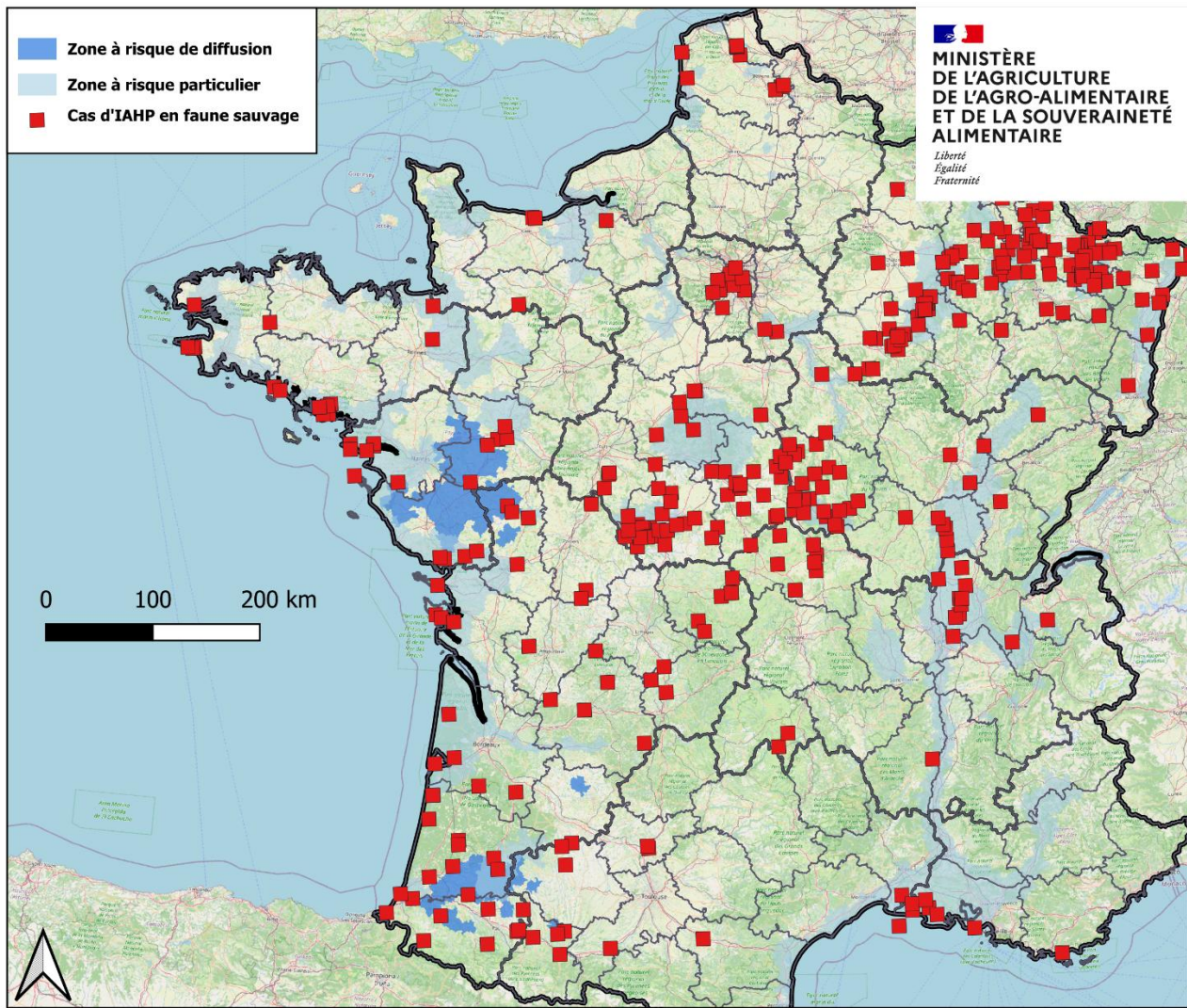
Des cas sporadiques ont ensuite été observés sur d'autres espèces en novembre et décembre dans la moitié nord du pays, avec une diminution progressive de l'incidence chez les grues mais une persistance du virus sur d'autres espèces sauvages. À partir de décembre, les cygnes ont constitué l'espèce la plus fréquemment touchée par les cas d'IAHP en faune sauvage.

Depuis le début de 2026, les détections étaient sporadiques sur l'ensemble du territoire avec diverses espèces touchées.

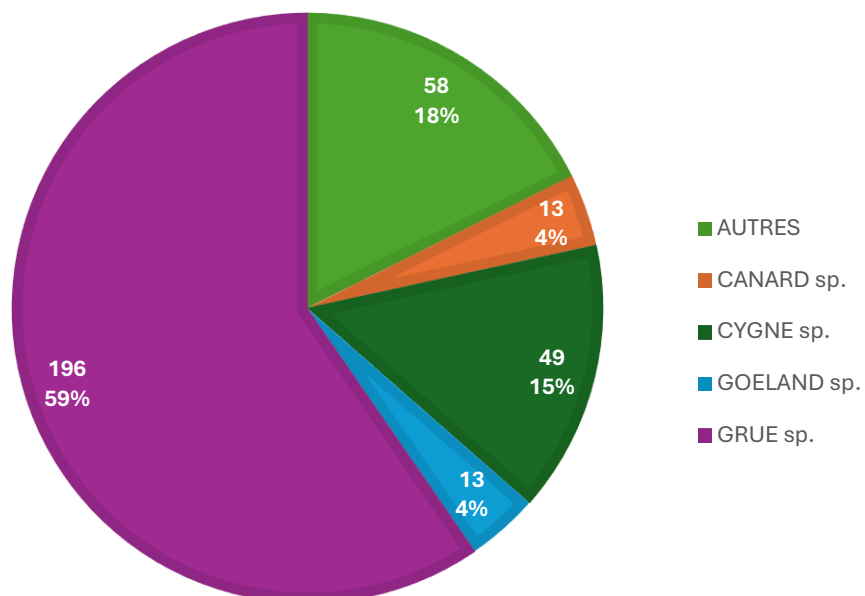


*Le cas confirmé en mai correspond à deux aigrettes retrouvées au cours du mois de décembre dans le département des Bouches-du-Rhône (13).

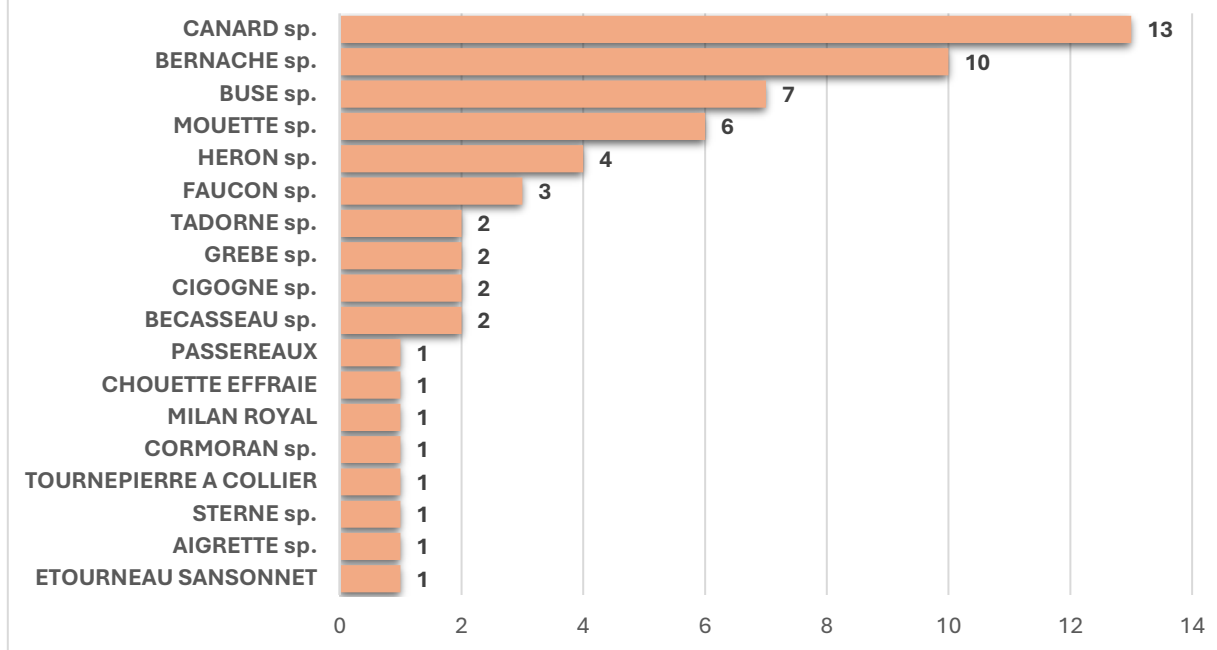
Cas d' IAHP faune sauvage en France (saison 2525-2026)



CAS IAHP EN FAUNE SAUVAGE : RÉPARTITION (EN NOMBRE DE CAS ET EN POURCENTAGE) DES 4 ESPECES MAJORITAIRES DEPUIS LE 01/08/2025



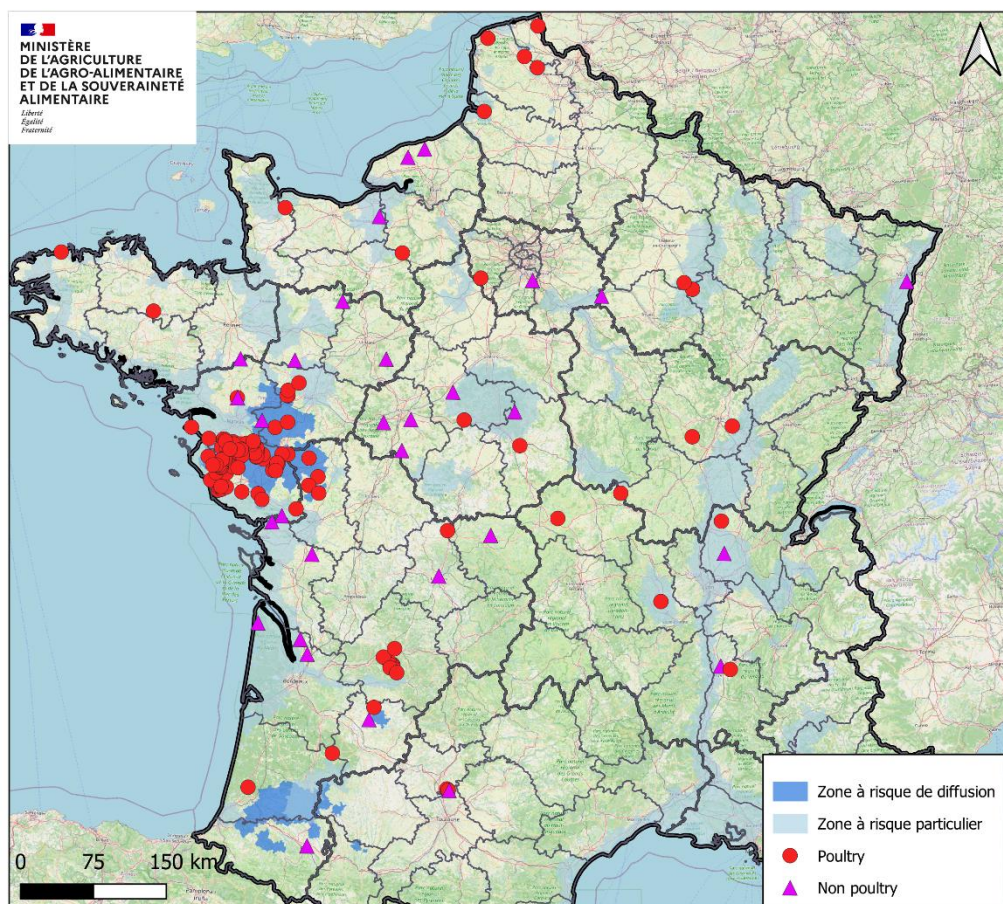
CAS IAHP EN FAUNE SAUVAGE : REPARTITION PAR ESPECES (hors grues sp., goeland sp., cygnes sp. et oies sp.) (saison 2025-2026)



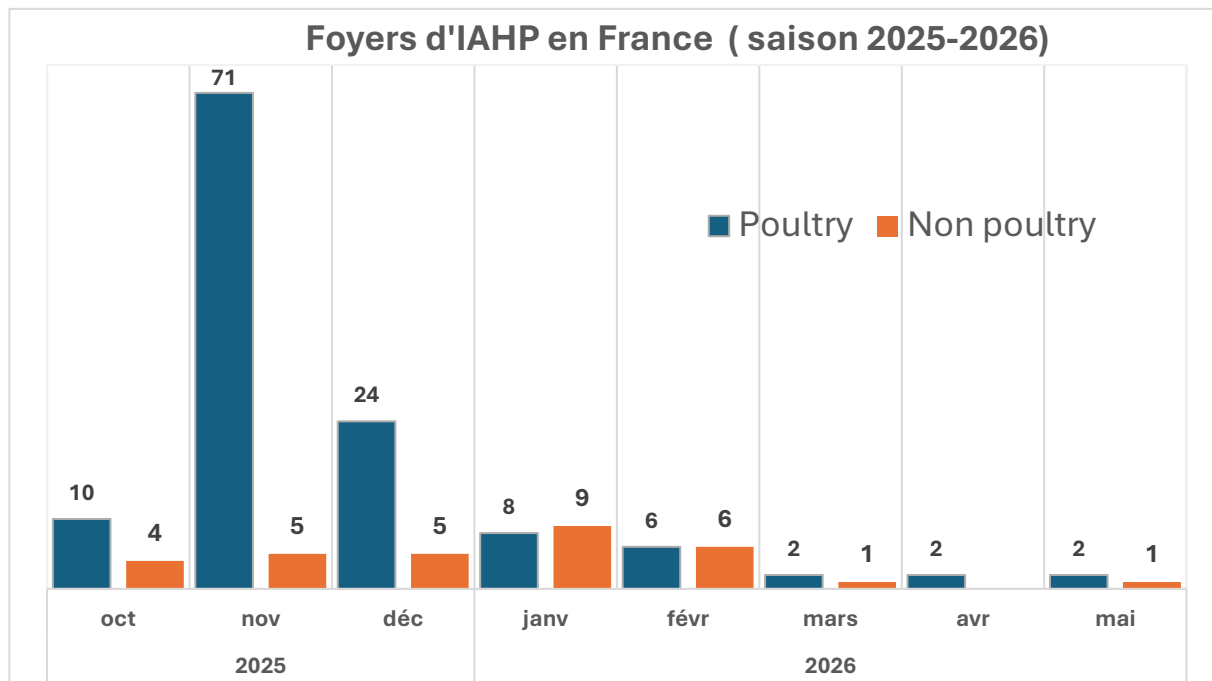
VOLAILLES ET CAPTIFS :

La saison 2025-2026 est marquée par une circulation étendue du virus IAHP H5N1 dans les élevages (*ie* ‘poultry’) et chez les oiseaux captifs (*ie* ‘non poultry’). Au total, **156** foyers d'IAHP ont été détectés au cours de cette saison, dont **125 en élevage** et **31 chez des oiseaux captifs**. Le nombre d'animaux dépeuplés s'élève à environ **2 137 000** (foyers et liens épidémiologiques).

Foyers IAHP et zones reglétées en France (Saison 2025-2026)

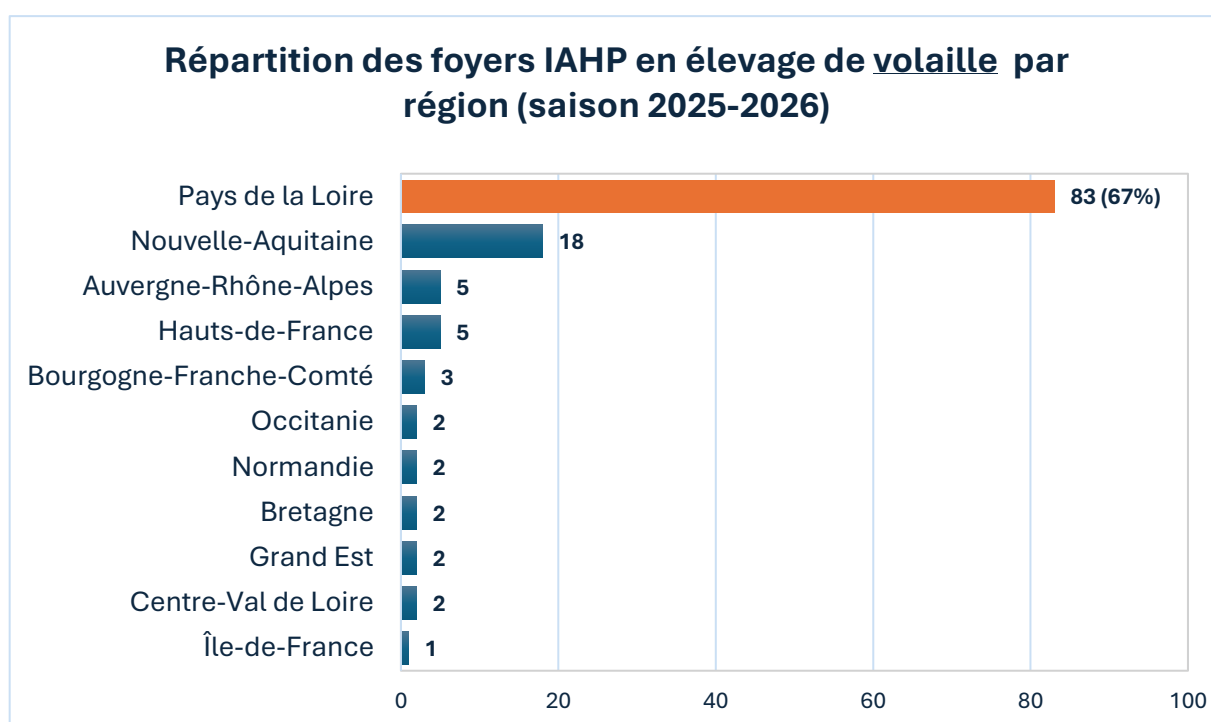


Date de l'édition:31/07/2026



Le premier foyer de la saison a été déclaré le 6 octobre 2025 dans le Pas-de-Calais, au sein d'un élevage de gibier. Une diffusion vers l'ouest a ensuite été observée, avec dans un premier temps des foyers dans des basses-cours des départements de la Charente-Maritime, de la Vendée et de la Seine-Maritime, ainsi qu'un foyer dans un élevage de dindes en Loire-Atlantique.

À partir de la mi-octobre, le virus gagne le sud et le centre du pays, puis l'est, avec une augmentation progressive du nombre de foyers. Entre la fin octobre et le mois de novembre, la dynamique s'intensifie fortement dans la zone à risque de diffusion de l'ouest, notamment en Vendée et dans les départements limitrophes (Loire-Atlantique, Deux-Sèvres et Maine-et-Loire), qui concentrent une part importante des foyers de la saison. Le pic des détections est atteint à la **mi-novembre 2025** et correspond à une forte activité épizootique dans la région des Pays de la Loire. À elle seule, cette région a concentré plus des deux tiers des foyers domestiques enregistrés au cours de la saison (83/125). Le département de la Vendée a été particulièrement touché, avec 58 foyers recensés, soit près de la moitié des foyers domestiques détectés à l'échelle nationale.



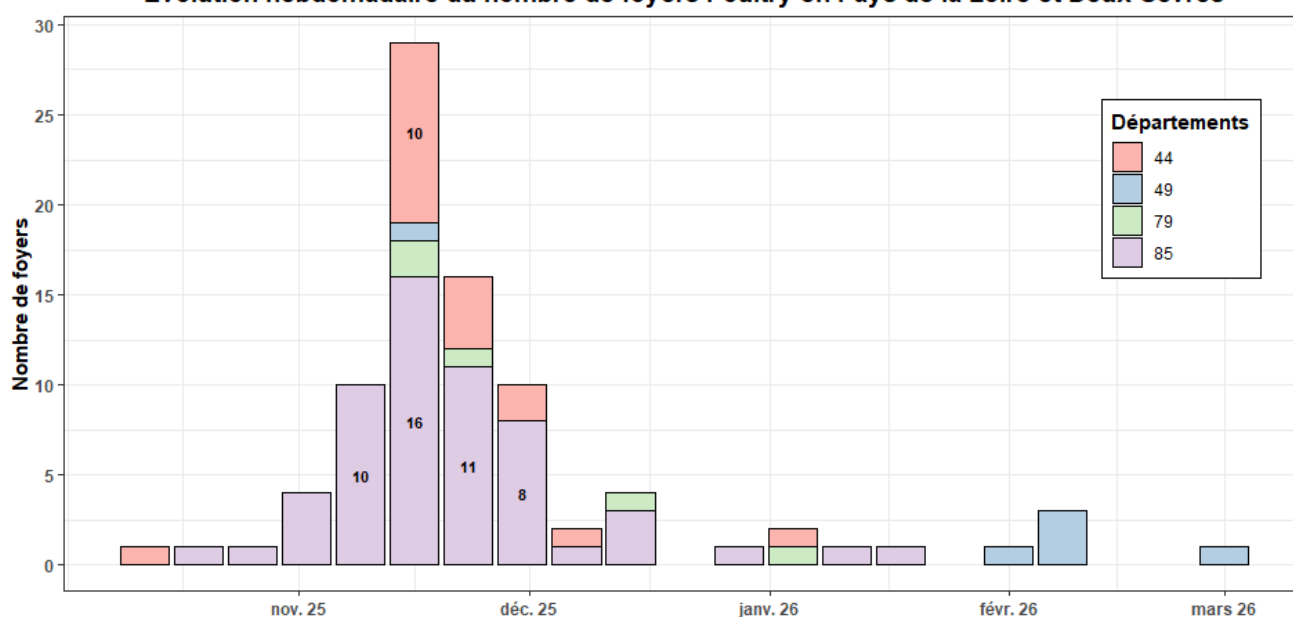
Parallèlement, des foyers sont détectés de manière dispersée sur le territoire (Côte-d'Or, Marne, Haute-Marne, Cher, Allier, Gironde, Loire, Haute-Vienne, Yvelines, Bas-Rhin, Loir-et-Cher, Aube), en élevages commerciaux et basses-cours, avec une détection continue jusqu'en décembre 2025.

À noter également qu'un cluster de 7 foyers a été enregistré dans le département de la Dordogne entre le 13 novembre et le 4 décembre, tous concernant des élevages de canards, à l'exception d'un foyer concernant un élevage d'oies. Deux nouveaux foyers ont également été enregistrés dans ce département au printemps, sur des élevages de canards. L'analyse phylogénétique réalisée sur les virus des foyers du printemps montre une forte proximité de ces virus avec ceux détectés en hiver.

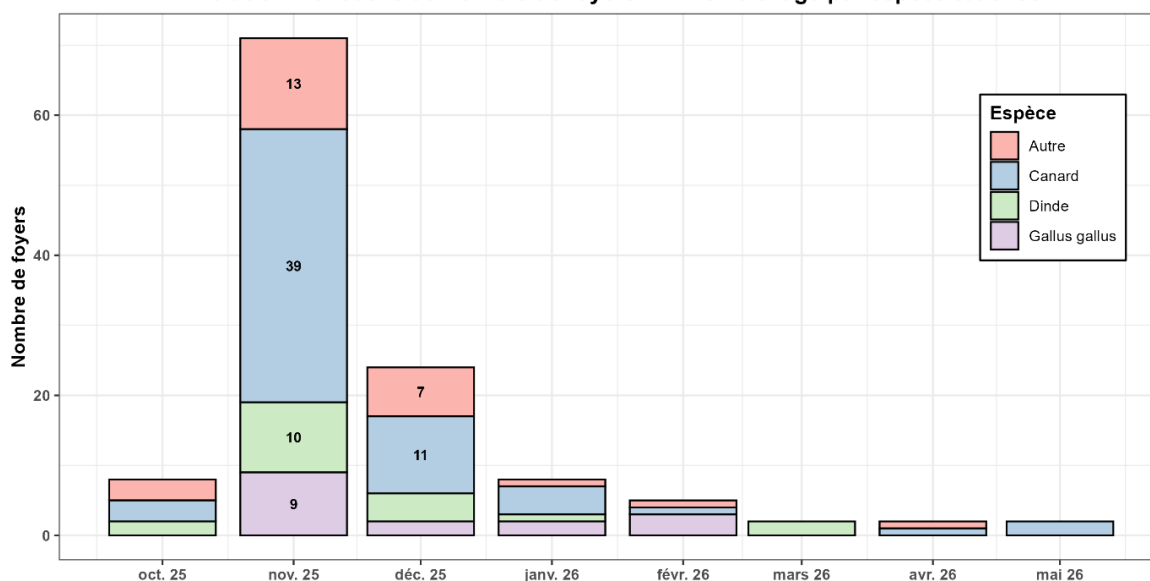
Début 2026, la situation se stabilise mais des foyers sporadiques persistent, principalement en Vendée, Loire-Atlantique et Deux-Sèvres, ainsi que dans quelques élevages isolés ailleurs en France. Des cas ponctuels en basses-cours et élevages commerciaux sont encore observés jusqu'en février et mars 2026.

Après une période sans détection, de nouveaux foyers réapparaissent fin avril et début mai 2026 dans le Tarn-et-Garonne, la Dordogne et la Haute-Garonne, y compris hors zones à risque particulier, traduisant une reprise ponctuelle et localisée de la circulation virale.

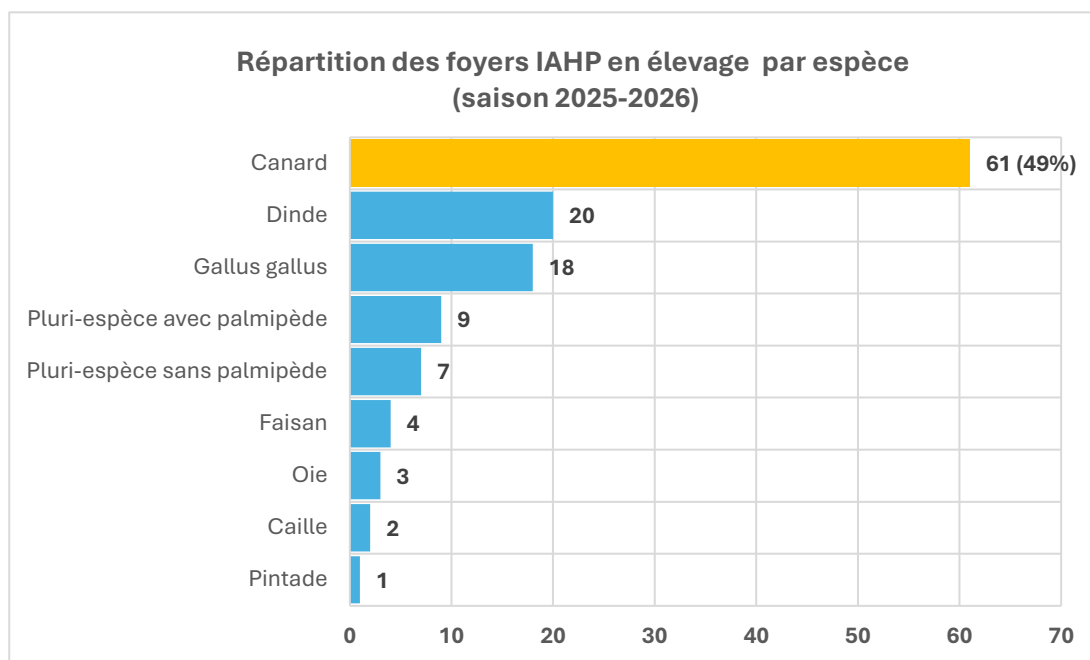
Évolution hebdomadaire du nombre de foyers Poultry en Pays de la Loire et Deux-Sèvres



Évolution mensuelle du nombre de foyers IAHP en élevage par espèce touchée



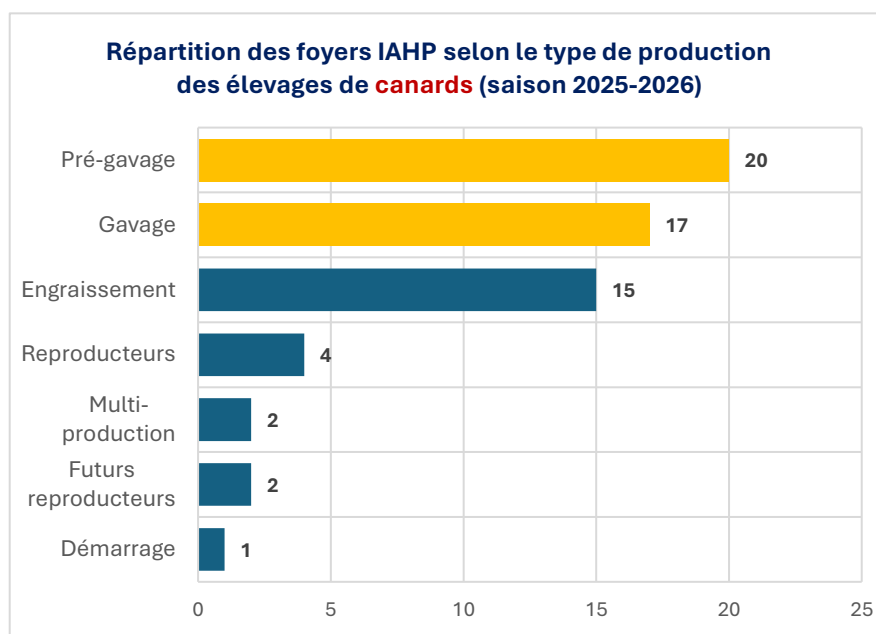
ESPECES CONCERNEES PAR LES FOYERS IAHP POULTRY :



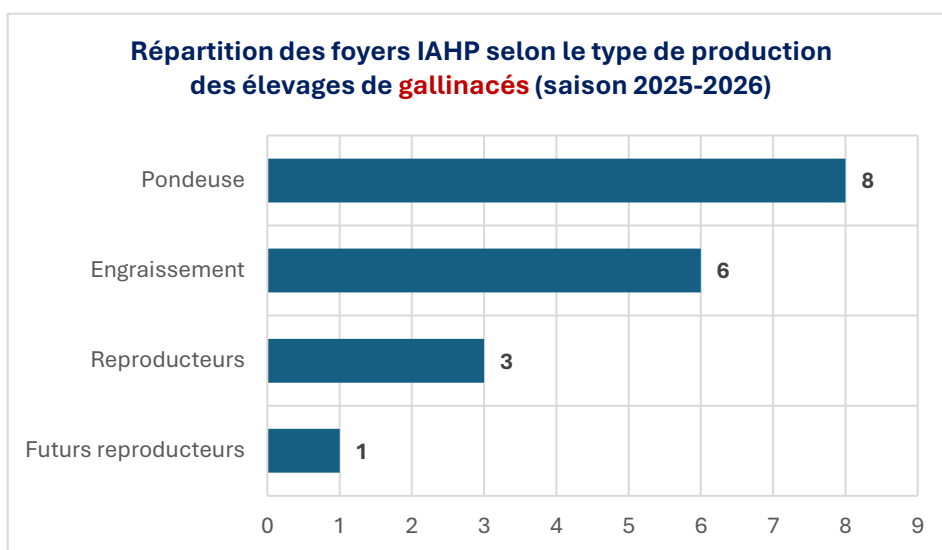
Concernant les espèces touchées dans le secteur de l'élevage, **les canards** constituent l'espèce la plus affectée. En effet, sur les 125 foyers enregistrés au cours de la saison, 61 concernaient des élevages de canards, soit près de la moitié des foyers (49 %). Ces foyers étaient majoritairement localisés dans la région des Pays de la Loire, mais également au sein du cluster observé dans le département de la Dordogne.

Parmi les 61 foyers recensés dans des élevages de **canards**, tous les foyers éligibles à la vaccination étaient vaccinés avec des phases de protocole différents. Par eux, 48 concernaient des lots vaccinés ayant reçu deux à trois doses de vaccin. Environ la moitié de ces foyers avec canards (44%) ont été détectés dans le cadre d'une suspicion analytique (surveillance avant mouvement, lien épidémiologique, surveillance post-vaccination, etc.), tandis que les autres ont été identifiés à la suite d'une suspicion clinique.

Concernant le type de production des élevages de **canards** affectés, les élevages destinés à la production de foie gras apparaissent comme les plus touchés. En effet, les élevages de pré-gavage (20 foyers) et les salles de gavage (17 foyers) totalisent 37 des 61 foyers recensés (60,7 %). Les élevages destinés à la filière chair (engraissement) constituent le deuxième type de production le plus représenté, avec 15 foyers.

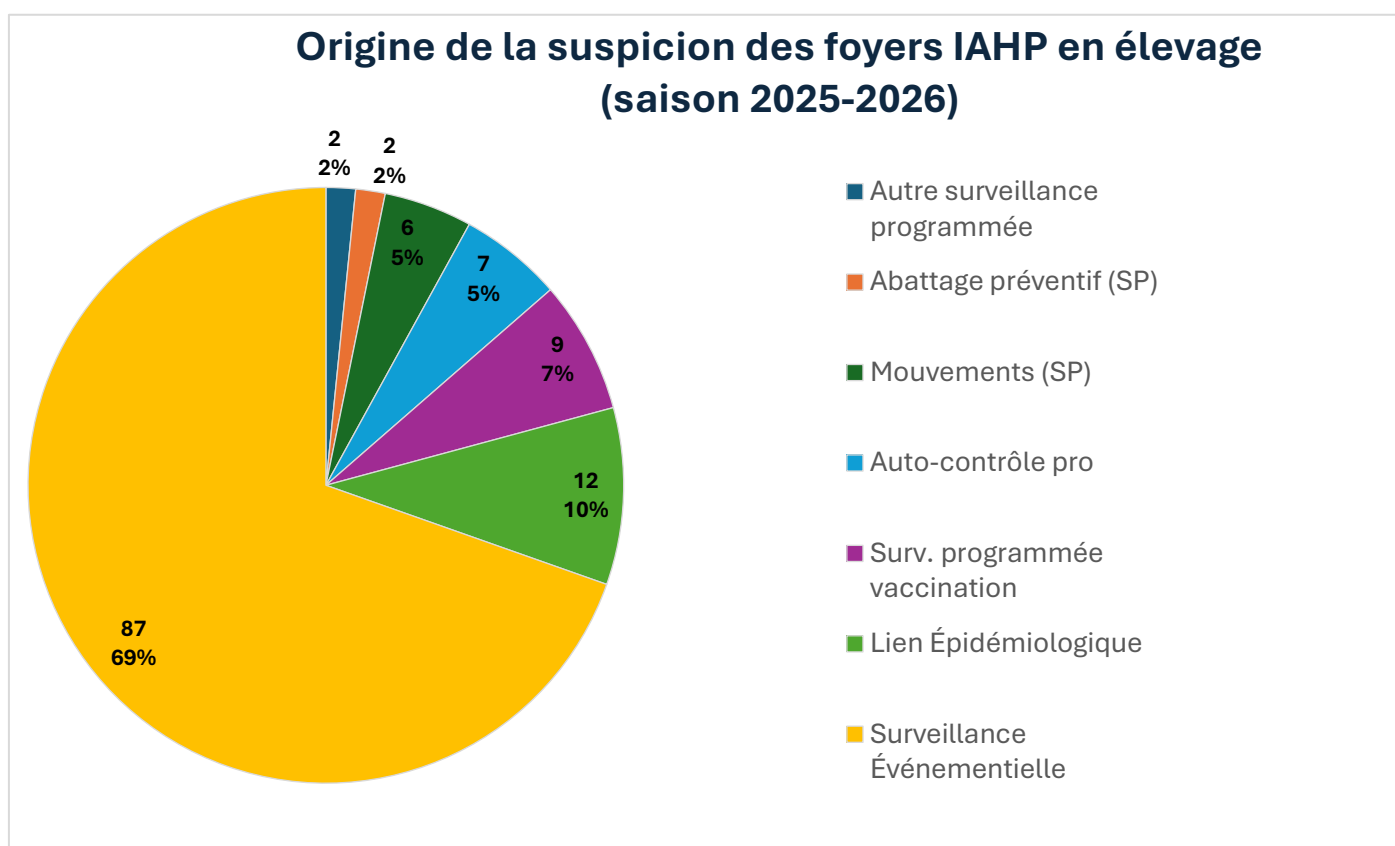


Les **dindes** constituent la deuxième espèce la plus touchée par l'IAHP dans le secteur domestique, avec 20 foyers recensés, soit 16 % de l'ensemble des foyers. Les gallinacés (*Gallus gallus*) occupent la troisième position avec 18 foyers, représentant 14 % des foyers enregistrés au cours de la saison.

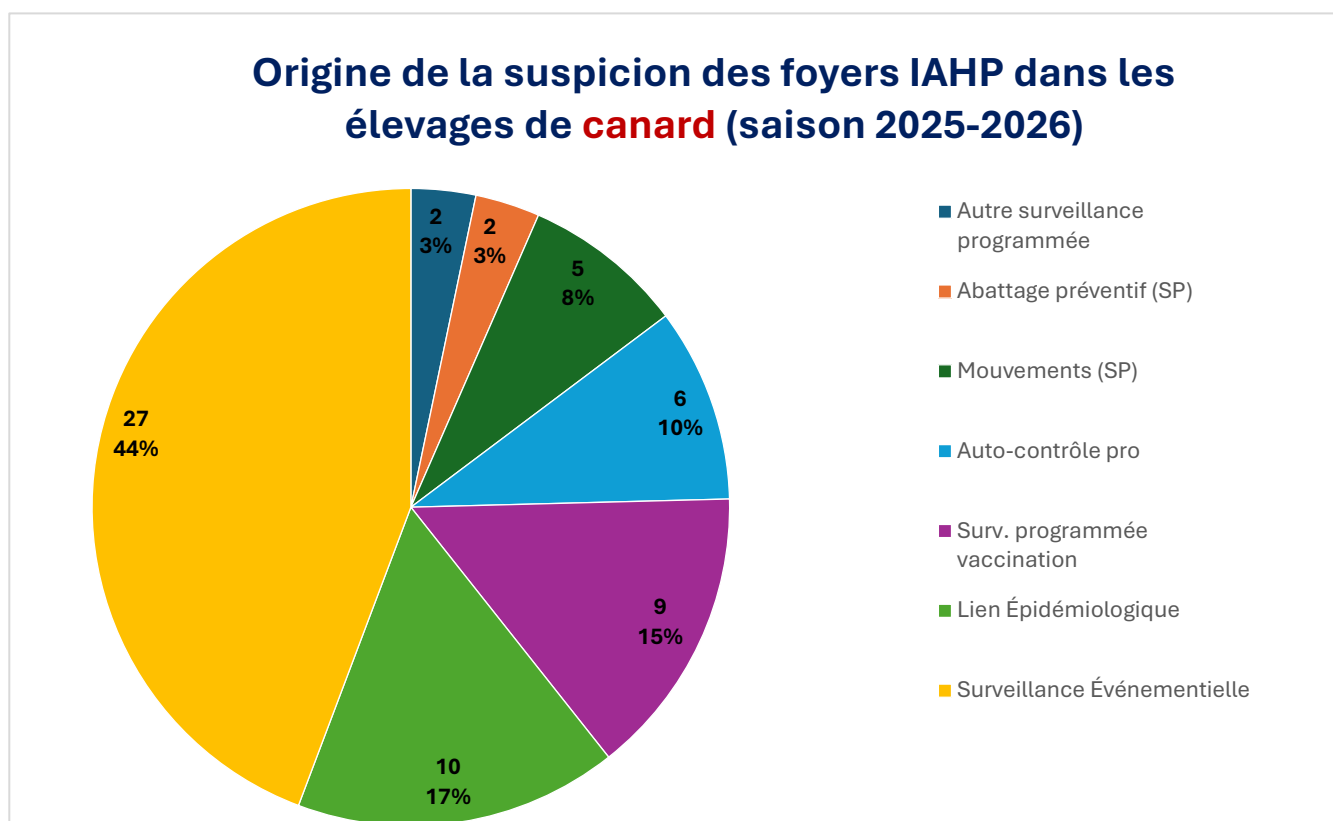


ORIGINE DES SUSPICIONS :

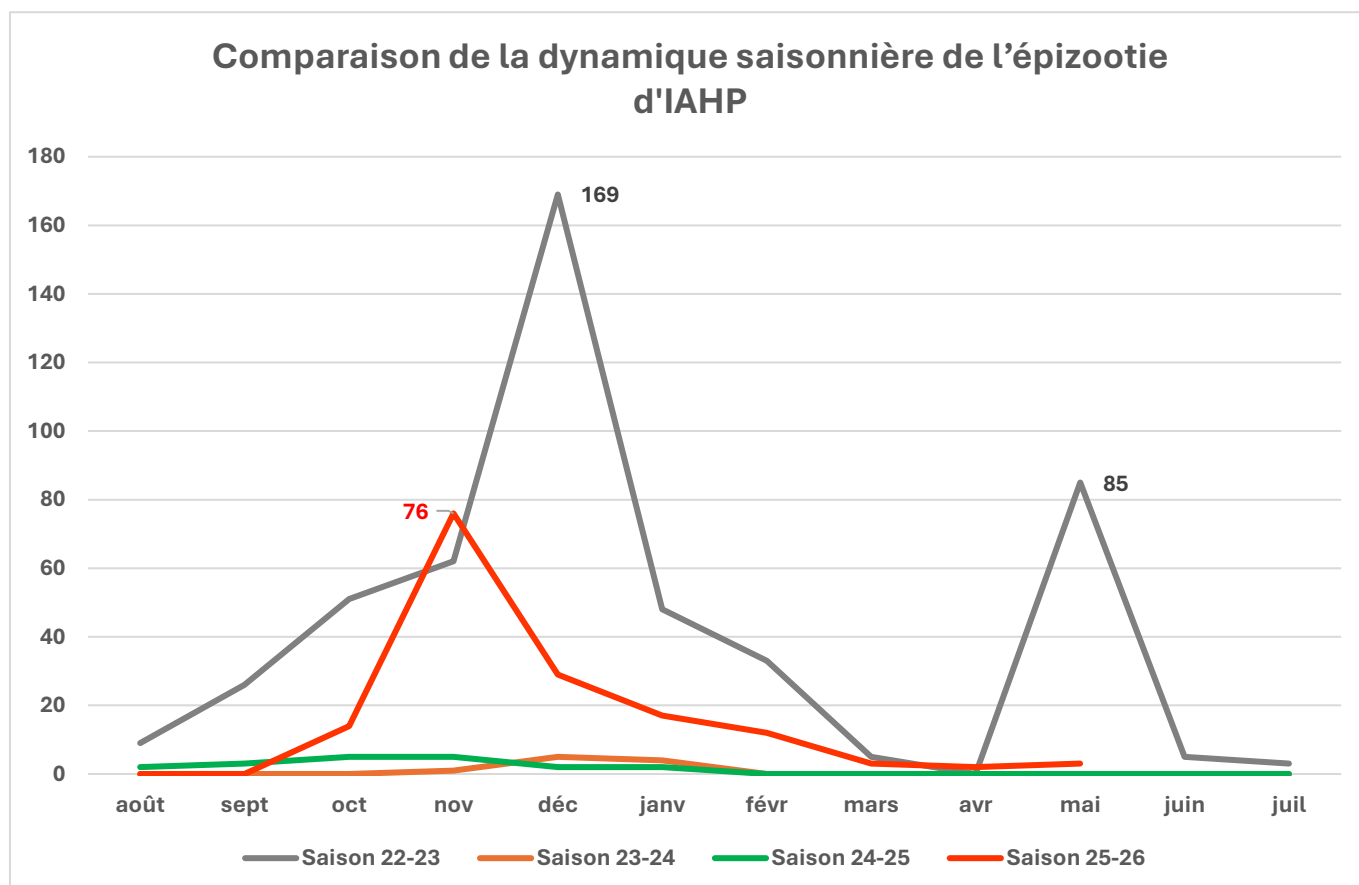
Pour les foyers en **élevage**, l'origine de la suspicion était une surveillance événementielle, c'est-à-dire consécutive à l'apparition de signes cliniques, dans 69 % des cas. Dans les autres cas, la suspicion a été déclarée à la suite d'un résultat non négatif obtenu lors d'analyses réalisées dans le cadre d'un autocontrôle, d'une surveillance programmée ou d'analyses effectuées sur des élevages faisant l'objet d'un abattage préventif.



Pour les foyers dans **les élevages de canards**, l'origine de la suspicion était une surveillance événementielle dans 44 % des cas ; dans les autres cas, elle faisait suite à des résultats d'analyses de laboratoire.



COMPARAISON DES EPIZOOTIES IAHP 2022-2026.



La dernière épizootie d'IAHP de grande ampleur est celle de la saison 2022-2023. Cette épizootie était marquée à la fois par le grand nombre de foyers IAHP enregistrés et par son extension sur la quasi-totalité du territoire, certaines régions ayant été particulièrement touchées, notamment le Grand Ouest et le Sud-Ouest. Cette épizootie était également caractérisée par sa cinétique, avec deux pics épizootiques enregistrés. Le second a concerné exclusivement la région du Sud-Ouest et est survenu de manière tardive dans la saison. Les deux saisons suivantes ont été marquées par un faible nombre de foyers IAHP (10 en 2023-2024 et 19 en 2024-2025) un contexte de mise en place de la stratégie vaccinale en filière palmipède à partir d'octobre 2023 et de diminution de la pression de la faune sauvage.

La saison 2025-2026 est caractérisée par une reprise de la circulation virale, associée à une augmentation de la pression de la faune sauvage. Bien que l'ensemble du territoire ait été affecté par cette épizootie, et particulièrement la région Pays de la Loire-Deux-Sèvres, l'impact sur la zone sud-ouest a été faible en comparaison de la saison 2022-2023.

FOYERS IAHP CHEZ LES MAMMIFERES SAUVAGES :

Au cours de cette saison, le virus IAHP H5N1 a été détecté chez cinq mammifères sauvages : quatre renards et une loutre. Ces détections semblent être liées à la surmortalité des grues cendrées (voir annexe).

POINT SUR LA PHYLOGENIE DES VIRUS IAHP DETECTES DURANT CETTE SAISON (ANSES)

La quasi-totalité des virus détectés, aussi bien chez la faune sauvage que dans le compartiment domestique, appartenaient au sous-type H5N1 de la clade 2.3.4.4b et au génotype FR20. Ce génotype circule en Europe et en France depuis 2024.

Les autres génotypes identifiés (FR9, FR19, FR21, FR22 et FR23) n'ont été détectés que de manière sporadique. Dans le secteur domestique, le génotype FR22 a été identifié dans un élevage du département des Landes, tandis que le génotype FR23 a été détecté dans une basse-cour.

Par ailleurs, le génotype FR20 se subdivise en deux groupes distincts. Le premier, dénommé **groupe A**, correspond à des séquences génétiques identifiées chez les oiseaux sauvages et domestiques de la péninsule Ibérique. Ce groupe a été détecté **exclusivement dans la façade ouest** de la France, du Lot-et-Garonne à l'Ille-et-Vilaine, aussi bien chez les oiseaux sauvages que domestiques. Ces virus ont circulé principalement entre août et septembre 2025 chez les anatidés sauvages en France, et les dernières détections de ce groupe ont été enregistrées en janvier 2026.

Le second groupe, dénommé **groupe B**, est apparenté aux séquences identifiées chez les oiseaux du nord-est de l'Europe. Il comprend notamment les virus associés à l'épisode de surmortalité observé chez les **grues cendrées**. Son introduction en France est très probablement liée aux mouvements migratoires hivernaux de cette espèce. Dans le secteur domestique, ce groupe présente une distribution géographique beaucoup plus large que le groupe A, avec des foyers détectés sur la quasi-totalité du territoire métropolitain.

Au cours de la saison, **62 introductions primaires** ont été recensées dans le compartiment domestique, dont 43 en élevages commerciaux et 19 en basses-cours sur les 156 foyers. Ces introductions ont été observées tout au long de la période de circulation virale, avec une légère augmentation du nombre d'introductions primaires en élevage en mi-novembre et mi-décembre. Cette dynamique temporelle apparaît cohérente avec l'intensification de la circulation du virus dans l'avifaune sauvage, indépendamment de l'épisode de surmortalité des grues cendrées.

Il est important de souligner que le grand nombre de cas IAHP observés chez les grues cendrées ne semble pas avoir influencé le nombre d'introductions primaires en élevages ou chez les oiseaux captifs. En effet, seules quatre introductions en élevage sont directement ou indirectement liées au virus ayant circulé chez les grues cendrées (dans les départements de l'Allier, de la Dordogne, de la Marne et de la Haute-Marne).

Annexe 1 : Foyers IAHP en France (Saison 2025-2026)

Tableau 1 : Répartition des foyers de « Volaille » en France par région et par département

Région_Département	Nombre de foyer
Bretagne	2
29 , Finistère	1
22 , Côtes-d'Armor	1
Hauts-de-France	5
80 , Somme	1
62 , Pas-de-Calais	3
59 , Nord	1
Occitanie	2
31 , Haute-Garonne	1
82 , Tarn-et-Garonne	1
Bourgogne-Franche-Comté	3
21 , Côte-d'Or	3
Nouvelle-Aquitaine	18
40 , Landes	1
47 , Lot-et-Garonne	2
79 , Deux-Sèvres	5
24 , Dordogne	9
87 , Haute-Vienne	1
Auvergne-Rhône-Alpes	5
3 , Allier	2
26 , Drôme	1
42 , Loire	1
1 , Ain	1
Normandie	2
27 , Eure	1
14 , Calvados	1
Pays de la Loire	83
85 , Vendée	58
44 , Loire-Atlantique	19
49 , Maine-et-Loire	6
Centre-Val de Loire	2
18 , Cher	1
41 , Loir-et-Cher	1
Grand Est	2
52 , Haute-Marne	1
51 , Marne	1
Île-de-France	1
78 , Yvelines	1
Total général	125

Tableau 1 : Répartition des foyers de « Captif » en France par région et par département

Région_Département	Nombre de foyer
Bretagne	1
35 , Ille-et-Vilaine	1
Hauts-de-France	1
59 , Nord	1
Occitanie	1
31 , Haute-Garonne	1
Nouvelle-Aquitaine	9
47 , Lot-et-Garonne	1
64 , Pyrénées-Atlantiques	1
17 , Charente-Maritime	2
23 , Creuse	1
33 , Gironde	3
87 , Haute-Vienne	1
Auvergne-Rhône-Alpes	2
26 , Drôme	1
1 , Ain	1
Normandie	3
14 , Calvados	1
76 , Seine-Maritime	2
Pays de la Loire	6
85 , Vendée	1
44 , Loire-Atlantique	2
72 , Sarthe	1
53 , Mayenne	2
Centre-Val de Loire	5
18 , Cher	1
41 , Loir-et-Cher	1
37 , Indre-et-Loire	3
Grand Est	2
67 , Bas-Rhin	1
10 , Aube	1
Île-de-France	1
91 , Essonne	1
Total général	31

Annexe 2 : Cas IAHP faune sauvage en France (Saison 2025-2026)

Tableau 2 : Répartition des cas IAHP FS par région et par département

Region/Département	Nombre de cas
Auvergne-Rhône-Alpes	24
3 , Allier	8
7 , Ardèche	1
1 , Ain	11
15 , Cantal	2
69 , Rhône	1
74 , Haute-Savoie	1
Bourgogne-Franche-Comté	37
58 , Nièvre	23
71 , Saône-et-Loire	6
89 , Yonne	3
21 , Côte-d'Or	3
39 , Jura	1
70 , Haute-Saône	1
Bretagne	13
29 , Finistère	5
56 , Morbihan	6
35 , Ille-et-Vilaine	2
Centre-Val de Loire	46
18 , Cher	14
36 , Indre	22
45 , Loiret	4
37 , Indre-et-Loire	2
41 , Loir-et-Cher	4
Grand Est	98
10 , Aube	11
51 , Marne	7
54 , Meurthe-et-Moselle	8
55 , Meuse	18
57 , Moselle	39
67 , Bas-Rhin	9
52 , Haute-Marne	2
8 , Ardennes	2
88 , Vosges	2

Nouvelle-Aquitaine	49
17 , Charente-Maritime	4
19 , Corrèze	3
33 , Gironde	6
40 , Landes	14
79 , Deux-Sèvres	5
86 , Vienne	2
23 , Creuse	5
24 , Dordogne	4
64 , Pyrénées-Atlantiques	3
16 , Charente	3
Occitanie	17
32 , Gers	3
65 , Hautes-Pyrénées	10
82 , Tarn-et-Garonne	1
11 , Aude	1
30 , Gard	1
31 , Haute-Garonne	1
Pays de la Loire	14
85 , Vendée	4
44 , Loire-Atlantique	5
49 , Maine-et-Loire	5
Île-de-France	11
77 , Seine-et-Marne	2
75 , Paris	2
94 , Val-de-Marne	1
92 , Hauts-de-Seine	1
91 , Essonne	2
93 , Seine-Saint-Denis	1
78 , Yvelines	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8
83 , Var	1
13 , Bouches-du-Rhône	7
Hauts-de-France	8
62 , Pas-de-Calais	7
59 , Nord	1
Normandie	4
61 , Orne	1
14 , Calvados	2
27 , Eure	1
Total général	329

**Annexe 3 : Cas IAHP chez les mammifères en faune sauvage en France
(Saison 2025-2026)**

Département	Commune	Espèce	Date de confirmation	Souche	Génotype
10	GERAUDOT	Renard roux	13/11/2025	H5N1	FR20
51	CHÂTILLON- SUR-BROUÉ	Renard roux	13/11/2025	H5N1	FR20
40	BEYLONGUE	Loutre d'Europe	18/11/2025	H5N1	FR20
30	SAINT-GILLES	Renard	21/11/2025	H5N1	FR20
40	MORCENX	Renard roux	21/11/2025	H5N1	FR20